

4. VALORISATION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE

99 237 tonnes
sont traitées

Dont **76 900 tonnes**
proviennent d'Orléans Métropole



**Valorisation énergétique :
électricité**

+ de 50 900 MWh
produits

Vente sur marché libre : 42 130 MWh
Autoconsommation : 11 609 MWh

LE RECYCLAGE DES EMBALLAGES ET PAPIERS



Emballages

Verre

Papiers/journaux

18 040 tonnes
de déchets recyclées
(-1,43 % / 2024)

60,67 kg/hab./an
(62,32 kg/hab./an en 2024)

21,77%

Taux de refus lié
aux erreurs de tri
des habitants
(21,18 % en 2024)

COLLECTE EN DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRI

59 676 tonnes
de déchets collectées
(+ 4,1 % / 2024)

soit **200,7 kg/hab./an**
(195,2 kg/hab./an en 2024)



795 586 passages

(particuliers et professionnels)
enregistrés sur les déchetteries et
Végé'tri

5. INDICATEURS FINANCIERS

30,9 M€
de dépenses
de fonctionnement
figurant au compte
administratif 2025



5,8%

Taux de Taxe d'Enlèvement
des Ordures Ménagères
(TEOM) depuis 2022



93,8 € TTC/hab

Coût complet tous flux
confondus en 2024*
(soit + 1 % par rapport à 2023)

*Données 2025 non disponibles

CHIFFRES CLÉS 2025

SYNTHÈSE RAPPORT ANNUEL

2025

DIRECTION RÉDUCTION, COLLECTE
ET VALORISATION DES DÉCHETS



1. ORLÉANS MÉTROPOLE ET LA COMPÉTENCE PRÉVENTION ET GESTION DES DÉCHETS

LES ÉQUIPEMENTS



6 déchetteries



6 Végé'tri
pour les dépôts
de déchets végétaux.



L'UTOM
(Unité de traitement des ordures ménagères)

- Une unité d'incinération des déchets ménagers résiduels avec valorisation énergétique ;
- Un centre de tri des déchets recyclables (hors verre).



**Une plateforme de maturation
des mâchefers**
Valorisation des résidus solides issus
de l'incinération.



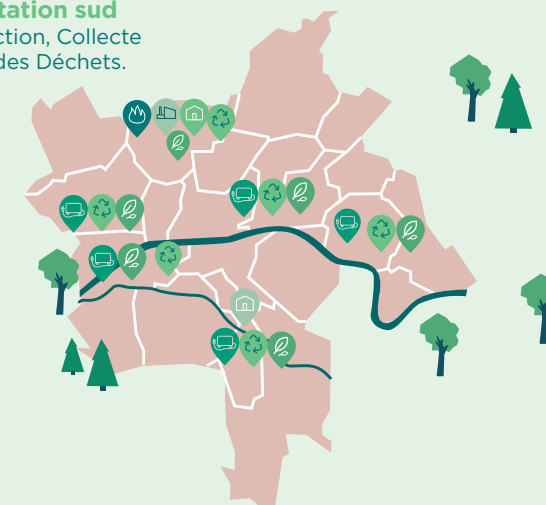
Base d'exploitation nord



Base d'exploitation sud
Direction Réduction, Collecte
et Valorisation des Déchets.



Aires de réemploi
et Comptoir du réemploi
à Saint-Privé Saint-Mesmin.



LE TERRITOIRE



22
Communes



297 350
Habitants

(+1,25 % au cours de l'année 2024)

LES AGENTS



156 Agents

à la Direction
Réduction, Collecte
et Valorisation
des Déchets



orleans-metropole.fr

Objectif 2027 :
-100 Kg de déchets
par habitant



TOUJOURS + VITE POUR NOTRE ENVIRONNEMENT



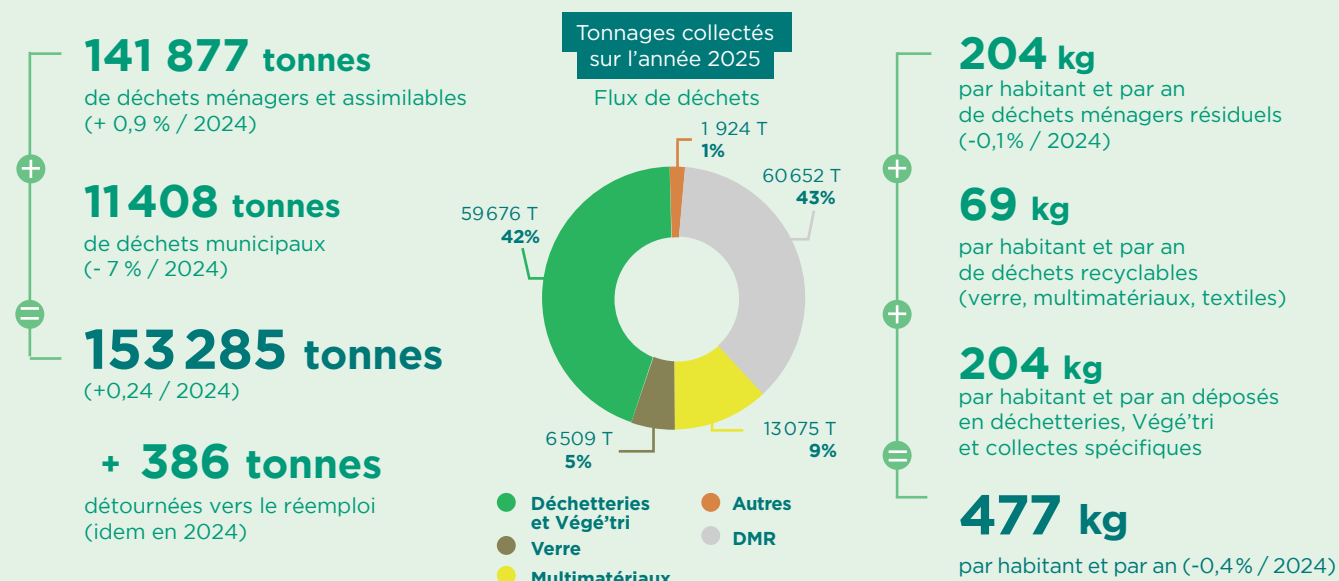
orleans-metropole.fr

INFO QUALITÉ DÉCHETS

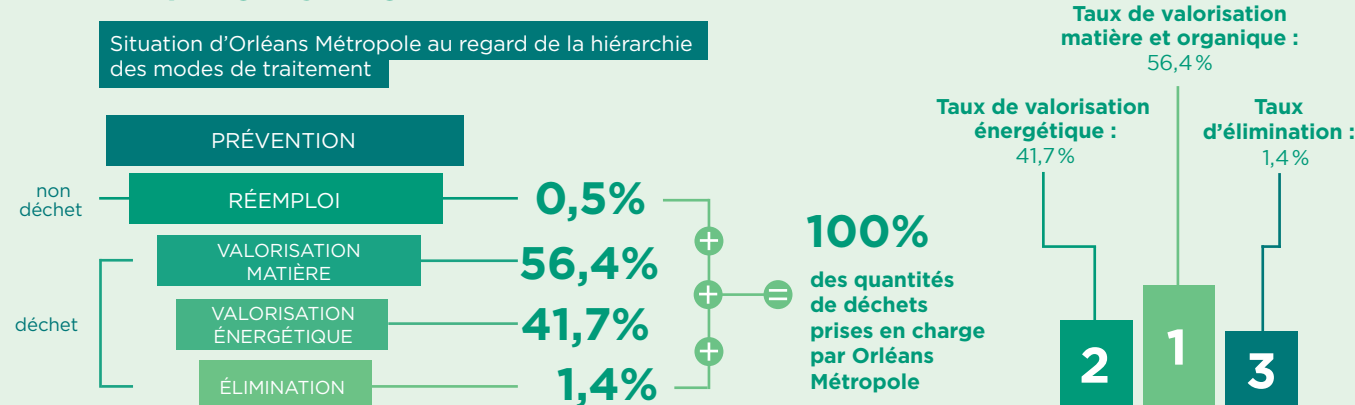
02 38 56 90 00

www.orleans-metropole.fr/dechets

LES TONNAGES GLOBAUX



LA VALORISATION



LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

triermondechets.orleans-metropole.fr

206 030 utilisateurs
renseignés en 2025



ACCÈS RAPIDE

- Jours de collecte ;
- Horaires des déchetteries ;
- Localisation des points d'apport volontaire.

6 421 personnes
sensibilisées en 2025

Dont **627 visiteurs**
de L'UTOM



2. PRÉVENTION ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES

PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (PLPDMA)

Objectif 2027

-20%
de déchets ménagers et assimilés d'ici 2027.

soit
-100 kg
par habitant et par an par rapport à l'année de référence 2020 (506 kg/pers/an).

Professionnels :

- Soutenir les initiatives locales ;
- Utiliser l'incitation financière ;
- Mobiliser les acteurs socio-économiques.

Citoyens :

- Réduire les biodéchets à la source ;
- Allonger la durée de vie des objets ;
- Continuer à éduquer la jeunesse à la prévention des déchets ;
- Initier les adultes à l'éco-consommation.

Collectivités :

- Repenser les services de gestion des déchets ;
- Soutenir le développement de restaurations scolaires + durables ;
- Concevoir et soutenir les événements éco-responsables ;
- Renforcer le portage politique et technique ;
- Développer l'exemple des collectivités ;
- Soutenir par la communication.

LES BIODÉCHETS

Compostage individuel :

1 614 foyers équipés en 2025
au total 45% des foyers individuels équipés

Compostage partagé :

6 sites de compostage de quartier
20 sites de compostage en pied
d'immeuble installés en 2025
(40 sites de compostage de quartier et 158 sites de compostage en pied d'immeuble au total dans la métropole)

Tri des déchets alimentaires en apport volontaire (centre-ville d'Orléans)

53 abribacs installés en 2025
119 tonnes de déchets alimentaires collectés en 2025

LE RÉEMPLOI

386 tonnes

d'objets détournés en 2025
via les déchetteries par le Groupement Réemploi dont :

75%

des tonnages orientés vers le réemploi ;

23%

orientés vers le recyclage ;

2%

de retours en déchetterie (pour élimination).

LES TEXTILES

139 bornes

réparties sur 122 points et collectées par l'association Le Tremplin

950 tonnes
de textiles collectés sur Orléans Métropole



PROMOTION DU STOP-PUB

STOP PUB

2 928 autocollants
diffusés au cours de l'année

34%

des boîtes à lettres du territoire équipées de Stop-Pub.
(Mise à jour des taux d'apposition communaux, mise à jour donnée Médiapost : février 2026)

3. COLLECTE DES DÉCHETS (PORTE-À-PORTE ET APPORT VOLONTAIRE)

LA PRÉ-COLLECTE



181 539 Bacs
déchets ménagers et multimatériaux



1 059 Colonnes
d'apport volontaire

LA COLLECTE (régie + prestataire)

117 Agents

44 Camions
de collecte

227 Tournées



51 % des tournées
de collecte en porte-à-porte réalisées par la régie